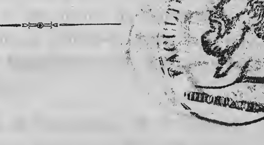
UNIVERSITÉ IMPÉRIALE

ACADÉMIE DE CAEN

RENTRÉE

SOLENNELLE

DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,
DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE,
& DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE
A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES SCIENCES & DES LETTRES
DE ROUEN.



ROUEN
J. LECERF, IMPRIMEUR DE LA COUR IMPÉRIALE ET DE LA MAIRIE,
RUE DES BONS-ENFANTS, 46.

1867.



UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE CAEN.

RENTRÉE SOLENNELLE

DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,
DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE,
ET DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DES SCIENCES ET DES LETTRES DE ROUEN.

20 NOVEMBRE 1867.

La séance solennelle de rentrée de la Faculté de Théologie, de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, de l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Rouen, a eu lieu le mercredi 20 novembre 1867, à une heure de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Roger, Inspecteur d'Académie, en résidence à Rouen.

Mgr le Cardinal de Bonnechose, M. le Général de Division, baron Renault et M. le Sénateur baron E. Le Roy, Préfet de la Seine-Inférieure, retenus au Sénat, s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance.

Au bureau étaient assis M. Roger, Inspecteur d'Académie, au fauteuil de la présidence; MM. l'abbé Malleville, Doyen de la Faculté de Théologie; Leudet fils, Directeur de l'Ecole de Médecine; Morin, Directeur de l'Ecole des Sciences et des Lettres; Gautier, Proviseur du Lycée impérial de Rouen, et Letaillandier, membre de la Commission administrative des Hospices de Rouen.

Des siéges spéciaux étaient occupés par M. Verdrel, Maire de Rouen, et par MM. les Adjoints; par des membres de la Magistrature, du Clergé, de l'Armée, du Conseil municipal et par différents chefs de service. Plusieurs, empêchés par des motifs imprévus, avaient exprimé leurs regrets.

On remarquait en outre les Professeurs de la Faculté de Théologie, de l'Ecole de Médecine et de l'Ecole des Sciences; les fonctionnaires du Lycée impérial de Rouen; les délégués de l'Académie des Sciences et des Lettres et des diverses Sociétés savantes; le Directeur de l'Ecole normale primaire et ses adjoints et des membres des délégations cantonales.

M. l'Inspecteur d'Académie a ouvert la séance par une allocution. Après lui M. le docteur Blanche, professeur à l'Ecole de Médecine, a prononcé le discours d'usage. Ensuite la parole a été donnée successivement à M. le Doyen de la Faculté de Théologie, à M. le Directeur de l'Ecole de Médecine, à M. le Directeur de l'Ecole des Sciences, pour la lecture de leurs rapports. Enfin M. le docteur Duménil, professeur-secrétaire de l'Ecole de Médecine, et M. Vincent, professeur-secrétaire de l'Ecole des Sciences et des lettres, ont proclamé les prix et les mentions obtenus par MM. les Etudiants.

La séance a été levée à deux heures et demie.

DISCOURS DE M. ROGER,

INSPECTEUR D'ACADÉMIE, EN RÉSIDENCE A ROUEN.

Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, une cérémonie semblable à celle d'aujourd'hui réunissait dans cette enceinte l'élite de la cité.

Dans un discours dont nous avons tous conservé le souvenir, le chef éminent de cette Académie vous montrait l'alliance de la théorie et de la pratique comme le drapeau qui doit flotter à la fois sur nos écoles, sur le Lycée et sur nos établissements d'enseignement supérieur. C'était-là, comme l'a fort bien dit M. le Recteur, « non » seulement un fait résultant des règlements établis, » mais un produit nécessaire de l'esprit du temps, une » haute expression de ses besoins. » Aujourd'hui, Messieurs, vous regretterez avec moi l'absence de M. Théry, retenu loin de nous par des devoirs impérieux auxquels il n'a pu se soustraire pour venir présider cette rentrée solennelle. Si je dois, par son ordre, occuper en ce moment la place qui lui était réservée, je me garderai bien d'oublier que les honneurs ne se délèguent pas et je n'aurai pas la témérité de vouloir haranguer l'assemblée

aux lieu et place d'un chef qui, à la haute autorité de sa position et de son talent, joint aussi l'expérience consommée qu'il a puisée dans sa longue et brillante carrière universitaire.

Cependant, Messieurs, avant de céder la parole à l'honorable professeur de l'Ecole de Médecine, qui doit prononcer le discours d'usage, permettez-moi de rappeler ici la haute distinction dont viennent d'être l'objet le vénérable Doyen de la Faculté de Théologie et l'habile Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie. Le Ministre de l'Instruction publique, en présentant à la nomination de l'Empereur M. l'abbé Malleville, s'est souvenu de ses bons services dans la chaire de Morale qu'il occupe depuis plus de 45 ans. En faisant accorder la même récompense à M. le docteur Leudet, Son Excellence a montré qu'elle tient en haute estime, non-seulement les excellentes leçons du professeur de clinique interne et les services de l'administrateur dévoué, mais aussi ses recherches et ses travaux scientifiques si justement appréciés du monde savant.

A ces deux noms, nous avons tous vu avec bonheur s'en joindre un troisième, celui de M. Gautier, proviseur du Lycée de Rouen. Par son zèle et son activité infatigables, il a su amener l'établissement à la tête duquel il est placé depuis près de deux ans, à un état de prospérité qu'il n'avait jamais atteint, même dans ses plus beaux jours.

Dans cette cérémonie, consacrée d'une manière plus spéciale à l'enseignement supérieur, j'ai cru devoir associer le nom du chef du lycée à ceux du Doyen de la Faculté et du Directeur de l'Ecole de Médecine. Ces

marques de la haute bienveillance de l'Empereur, données à l'Enseignement supérieur et à l'Enseignement secondaire de la ville de Rouen, ont été accueillies avec une vive satisfaction par l'opinion publique, et je suis sûr d'être l'écho des membres de l'Université ici présents, en priant M. le Ministre de vouloir bien se faire auprès de sa Majesté l'interprète de nos sentiments de profonde reconnaissance.

De l'exposé que vont vous faire dans un instant M. le Doyen et MM. les Directeurs, résultera pour vous la preuve évidente de la prospérité intellectuelle et numérique de nos trois grandes Ecoles

Le Lycée de Rouen, qui reçoit une partie de son enseignement des professeurs de l'Ecole des Lettres et des Sciences et qui compte parmi les autres tant de talents solides et éprouvés, voit aussi l'élévation du niveau de ses études répondre à l'accroissement progressif de sa population : population qui est aujourd'hui de 772 élèves dont 445 internes.

L'instruction primaire, de son côté, suit à Rouen une marche ascendante bien marquée. Les efforts des maîtres et des maîtresses sont de plus en plus appréciés des familles. Le nombre des écoles et des asiles destinés aux deux sexes atteint le chiffre de 89, et les 11,900 élèves qui les fréquentent reçoivent dans ces établissements, avec l'instruction élémentaire appropriée à leurs besoins, les bienfaits d'une éducation religieuse et morale.

En outre, les nombreux ouvriers de nos manufactures, qui ne peuvent disposer que de quelques heures chaque soir, trouvent dans les Cours municipaux d'adultes et dans ceux que patronnent les Sociétés savantes les moyens de

réparer gratuitement les lacunes d'une instruction première pour le moins insuffisante. Ces Cours, dont la réouverture est toute récente, ne comptent pas moins de douze cents adultes.

Tous ces foyers de science et d'instruction, prenant l'enfant dès l'âge le plus tendre, le conduisent, suivant sa condition et son aptitude, soit de la salle d'asile à la classe primaire et plus tard à l'atelier, soit du Lycée aux Ecoles supérieures qui ouvrent l'entrée des carrières libérales : En un mot, l'ignorance à tous les degrés est poursuivie jusque dans ses derniers retranchements.

Pourrait-il en être autrement dans cette grande et belle cité où tout ce qui se rapporte à l'instruction et à la moralisation des masses rencontre les plus hautes et les plus vives sympathies.

Ne voyons-nous pas Mgr le Cardinal de Bonnechose organiser entre les enfants des écoles primaires de la ville des concours annuels pour lesquels son Eminence a institué des récompenses qu'elle daigne distribuer de ses mains ? Ce prince de l'Eglise, au milieu des fatigues et des préoccupations de son ministère, sait trouver encore le moment de visiter nos établissements scolaires, l'Ecole normale, le Lycée, sans cesser de couvrir de son haut patronage la Faculté de Théologie qui lui est redevable du plus grand nombre de ses auditeurs.

Est-il nécessaire de vous rappeler l'accueil si empressé et si chaleureux que trouvent toujours auprès de M. le Sénateur Préfet les intérêts scolaires recommandés à sa bienveillante sollicitude ? N'est-ce pas, en effet, à M. le baron E. LeRoy que sont dues ces subventions annuelles, votées par le Conseil général, à l'Ecole de Médecine, à

l'Ecole des Lettres et des Sciences; ces bourses départementales créées au Lycée de Rouen et à l'Ecole normale primaire, sans parler des secours et des larges allocations que l'Etat et le département accordent chaque année au service de l'instruction publique, grâce à son initiative puissante et à son inépuisable bonté?

Cette noble cause de l'enseignement ne trouve-t-elle pas encore ici des protecteurs dévoués dans l'Administration municipale de la ville de Rouen et dans son chef éclairé, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour assurer les bienfaits de l'instruction à tous ceux qui veulent en profiter. Ces sacrifices, un mot peut vous mettre à même de les apprécier: les dépenses relatives à l'instruction publique proprement dite, portées au Budget municipal d Rouen pour 1868, s'élèvent à plus de deux cent vingt mille francs, dont cinquante-cinq mille pour l'enseignement supérieur, vingt-cinq mille pour l'enseignement secondaire et cent quarante mille pour l'enseignement primaire. Si l'on y joint les dépenses occasionnées par les Ecoles de dessin et de peinture, par les Cours municipaux de mathématiques, de botanique, d'arboriculture, etc., et les subventions accordées par la Ville aux diverses Sociétés savantes de la cité, on arrive à un chiffre total de deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs.

Que M. le Maire me pardonne l'indiscrétion que je viens de commettre en dévoilant ainsi quelques-uns des chiffres du Budget municipal. Devant cette imposante assemblée, dans laquelle je suis heureux de voir les représentants les plus autorisés de la Religion, de l'Administration, de la Magistrature et de l'Armée, je tenais à faire connaître l'importance de ces allocations annuelles qui

vont sans cesse croissant. Elles témoigneraient, s'il en était besoin, de l'incessante préoccupation du premier Magistrat municipal pour tout ce qui touche à l'éducation et à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, et au perfectionnement de l'âge mûr. Qu'il veuille bien recevoir, ainsi que Messieurs les Conseillers municipaux, l'hommage de toute notre gratitude.

Pour vous, Messieurs les Elèves, vous saurez répondre à toutes ces marques d'intérêt que vous recevez chaque jour. Vous êtes soutenus dans vos travaux par l'affection de vos condisciples, par les encouragements de vos maîtres; et rien de ce qui intéresse votre avenir ne laisse la société indifférente. Aussi, pour chacun de vous est-ce un devoir indispensable d'agrandir ses facultés naturelles, d'étendre ses connaissances, afin de contribuer autant qu'il est en lui à la gloire et à la prospérité du pays. Suivez toujours les savantes leçons et les sages conseils des professeurs qui vous dirigent; ils veulent comme nous former une génération d'hommes honnêtes et laborieux. C'est le mandat que nous avons tous reçu de l'Université; c'est l'usage que nous devons faire du précieux dépôt que nous ont confié vos familles, car nous avons à en rendre compte à Dieu, à la patrie et au Gouvernement de l'Empereur.

DISCOURS DE M. BLANCHE,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

Messieurs,

Si je n'avais pris conseil que de moi-même, je n'aurais pas l'honneur de porter la parole devant cette imposante réunion; je l'aurais laissée à l'un des professeurs distingués autour desquels se groupe la jeunesse de nos écoles. Mais malgré mon insuffisance, je me suis incliné devant l'usage auquel chacun de nous doit se soumettre à son tour. Je me suis senti d'autant plus effrayé de cette désignation, que le devoir que je remplis devient de jour en jour plus difficile. Quel sujet prendre, qui n'ait été déjà traité dans ces séances qui, depuis plusieurs années, inaugurent la reprise de vos travaux? Je me suis plu à revoir les communications qui vous ont été faites dans ces solennités; la lecture de ces œuvres remarquables m'a attesté de nouveau mon infériorité; mais, en même temps qu'elle augmentait mes craintes, elle me confirmait dans une pensée, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir une des Sociétés savantes de notre ville, c'est que les études locales, entreprises par des hommes tels que vous, contri-

bueraient puissamment à la grandeur de la France; elles compléteraient la physionomie des grands hommes qui ont illustré le pays; elles mettraient en relief certaines individualités restées dans l'ombre, et dignes, cependant, par leurs vertus et leurs mérites, d'être citées comme exemples aux âges futurs; et, par la recherche des faits spéciaux aux pays qu'elles embrasseraient, elles concourraient au développement de la science générale.

Je n'ai pas la prétention, dans le peu d'instants que votre bienveillance m'accorde, de tracer le cercle complet de ces études; mais vous me permettrez, du moins, d'en esquisser à grands traits les principales lignes.

Certaines sciences ont des horizons si vastes et si élevés, qu'elles n'ont point à se compléter par l'étude restreinte des faits locaux. Ainsi, la théologie, dont les enseignements sont immuables et universels, n'a pas de connaissances nouvelles à puiser dans l'examen des événements spéciaux à nos contrées. La vérité religieuse s'impose par sa grandeur à l'esprit humain et trouve en elle-même son autorité. Mais, si l'enseignement religieux n'a rien à demander aux études dont je cherche à démontrer l'importance, est-ce que les populations ne seraient pas encore affermies dans leurs croyances si elles connaissaient mieux la vie des ministres de Dieu, qui ont travaillé au développement des vertus chrétiennes!

Sans doute, les études locales n'ont pas à nous apprendre que dans la longue et respectable suite des évêques de notre diocèse, nous trouvons des hommes illustres par leur austérité, leurs mérites et les services qu'ils ont rendus à la France. Sans doute, elles n'auront pas à apprendre à nos neveux que, dans la seconde partie

du XIXe siècle, le siége archiépiscopal de Rouen était occupé par un prélat aussi éminent par ses vertus et sa parole évangélique que par son éloquence politique. Ces hommes supérieurs, pour être connus, n'ont pas besoin de nos patientes recherches ; l'éclat dont ils ont brillé a dépassé les limites dans lesquelles ils ont exercé leur saint ministère. Mais, à côté, ou plutôt au-dessous de ces prélats, que d'hommes dont l'existence modeste a été remplie de bonnes actions et de salutaires enseignements ! Ce sont ceux-là dont nous pourrions étudier la vie, pour les offrir comme des modèles de dévouement et d'abnégation.

Dans les lettres, nos contrées ont donné naissance à un génie qui a illustré le genre humain et appartient à tous les âges et à tous les pays : le grand Corneille. Cependant, c'est à des études locales, qui ont été faites récemment avec un soin scrupuleux par l'un des greffiers de notre Cour impériale, que nous devons de connaître, dans ses détails intimes, la jeunesse de ce grand poète et les *particularités* si curieuses de sa vie judiciaire.

Nos contrées offrent encore des noms qui, pour avoir moins de splendeur, n'en ont pas moins étendu leur éclat sur toute la France : Marot, Malherbe, Thomas Corneille, Fontenelle, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne...

Mais il est des littérateurs moins connus, dont les ouvrages ne sont pas sans mérite, et qui pourraient briller encore au-dessous de ceux que je viens de nommer. Je ne citerai qu'un exemple : je me bornerai à rappeler l'étude faite par M. Millet-Saint-Pierre, cet honorable correspondant de l'Académie de Rouen, sur un poète rouennais dont le souvenir n'a été conservé par aucune des biographies et bibliographies normandes. Le nom de Guillaume

Haudent, humble prêtre de notre ville vers la première moitié du XVIe siècle, fut révélé à l'honorable correspondant de notre Académie par un ouvrage que M. Robert, conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, publia en 1825 et qu'il intitula : ***Fables inédites des*** XIIe XIIIe ***et*** XIVe ***siècles et fables de Lafontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets.*** Provoqué par les citations de M. Robert, M. Millet-Saint-Pierre se mit à la recherche des œuvres du fabuliste rouennais. Ce ne fut qu'après des efforts, longtemps infructueux, qu'il parvint à découvrir, à la bibliothèque de l'Arsenal, un exemplaire des fables de Guillaume Haudent, portant ce titre :

TROIS CENTZ
SOIXATE ET SIX APOLOGUES D'ESO-
PE, TRES-EXCELLENT PHILOSOPHE
PREMIÈREMENT TRADUICTZ DE GREC EN LATIN,
PAR PLUSIEURS ILLUSTRES AUTHEURS : COM-
ME LAURENS VALLE, ERASME &
AUTRES. ET NOUUELLEMENT
DE LATIN EN RITHME
FRANÇOYSE.
PAR MAISTRE GUILLAUME HAUDENT.
VIE APREZ MORT
AUEC PRIVILEGE
A ROUEN.
AU PORTAIL DES LIBRAIRES AUX BOUTIQUES DE
ROBERT ET JEHAN DUGORD FRÈRES LIBRAIRES.
1547.

Depuis cette découverte, la Normandie peut s'honorer

d'avoir produit un fabuliste, dont Lafontaine s'est plus d'une fois inspiré.

Jugez par vous-mêmes, Messieurs, du talent de notre ancien auteur.

D'UN CHIEN ET DE SON VMBRE.

Comment un chien trauersait vn ruisseau
Tenant alors en sa geulle vu morceau
De chair robbée, il peust apperceuoir
Qu'a son advis sans qu'il s'en faulsit rien
Dedans ceste eau, estait vn aultre chien
Tenant aussi vn gros morceau de chair.
Parquoy voulant luy faire tost lascher
Sen est venu abbayer a son vmbre
En abbayant, lui aduint tel encombre
Qu'adonc luy cheust sa chair hors du museau
Qu'il a perdue en effect dedans l'eau...

Vous vous rappelez tous ces vers du chat, de la belette et du petit lapin :

C'était un chat vivant comme un dévot ermite
Un chat faisant la chattemite.

N'est-il pas vrai, comme le fait observer M. Millet-Saint-Pierre, que ces vers ont une certaine teinte de filiation avec le passage de la même fable de notre vieil Haudent :

...Qui les guettait sous l'ombre et couverture
D'estre amyable et de bonne nature,
Comme serait celle d'un sainct hermite,
Ou d'aultre simple et douce créature,
Tant bien sçavait faire la chatemite.

Voici encore un emprunt plus facile à reconnaître; je veux parler de la fable du Renard et du Bouc. Après que

les deux animaux ont apaisé leur soif dans le puits, le Renard dit :

...Dresser conuient ta teste
Et l'estocquer encontre la paroy
Par ce moyen je sailliray sur toy
Et par aprez dessus le bord du puis
Facilement pourray saillir, et puis
Je te promets de t'en tirer dehors.

Lafontaine lui fait tenir, en vérité, le même langage :

Lève les pieds en haut et les cornes aussi :
Mets-les contre le mur : le long de ton échine,
Je grimperai premièrement,
Puis sur tes cornes m'élevant
A l'aide de cette machine,
De ce lieu-ci je sortirai,
Après quoi je t'en tirerai.

Enfin n'est-il pas évident que Lafontaine, en écrivant le Renard et le Corbeau, a eu sous les yeux la 122e fable du premier livre d'Haudent ! Elle commence ainsi :

Comme un corbeau plus noir que n'est la poix,
Estait au haut d'un arbre quelquefoys
Juché, tenant à son becq un fromage,
Un faulx regnard vint quasi par hommage,
A lui donner le bonjour....

Que nos savants collègues de l'Ecole des lettres veuillent bien entrer dans la même voie que M. Millet-Saint-Pierre, et je ne m'avance pas trop en affirmant qu'ils mettront en lumière plus d'un nom qui ajoutera à l'éclat littéraire de la Normandie.

La jurisprudence, je viens de prononcer le nom d'une science qui m'est pour ainsi dire inconnue ; mais, dans plus d'une société savante, j'ai vécu auprès d'hommes

éminents qui ne m'ont pas laissé ignorer que l'étude spéciale du droit normand pouvait concourir au développement de la science juridique, et que les modernes consulteraient encore avec fruit nos anciens auteurs normands, Godefroy, Bérault, Basnage, Houard et quelques autres dont je ne sais plus les noms. J'ai appris également de mes savants collègues qu'en étudiant notre vieille coutume, celle qui date de Saint-Louis, on pouvait pénétrer les origines du droit scandinave et que cette étude explique plus d'un fait et plus d'un usage qui, sans elle, resteraient inexplicables.

A une époque où les travaux historiques ont pris tant de développement, quel contingent ne doivent pas fournir les études locales ! Je ne demanderai pas à ces études de quelle race étaient les Aborigènes de la France ; je ne leur demanderai pas comment les Gaulois s'établirent dans nos contrées, l'histoire de la conquête des Gaules par les Romains, l'invasion des peuplades Germaines; je ne leur demanderai pas l'histoire de ces *malls* nationaux et provinciaux qui, dans les premiers temps de la monarchie gouvernaient, administraient et jugeaient ; je ne leur demanderai pas l'histoire de la transformation des terres d'alleux en bénéfices et en fiefs ; je ne leur demanderai pas comment s'est formée la Société féodale, ni comment le pouvoir royal a su reconstituer la centralisation française.

Mais, dirigées par un esprit investigateur et éclairé, elles nous feront connaître quelles étaient les mœurs intimes des peuples qui se sont succédé dans nos contrées, l'industrie et la civilisation de chaque âge ; elles nous diront, avec plus de précision que l'histoire générale, quels étaient l'organisation et le mouvement de ces jus-

tices seigneuriales dont on parle si fréquemment sans les bien connaître; elles nous diront quelles étaient les associations municipales, les corporations, les jurandes du moyen-âge; en un mot, elles nous révéleront tous ces faits de détail qui, réunis, éclairent et complètent l'histoire d'un pays, lui enseignent les voies qu'il doit suivre et celles qu'il doit éviter.

Nous avons, parmi nos compatriotes, des hommes distingués qui nous ont ouvert brillamment la carrière. Vous avez tous lu les travaux de l'honorable Conservateur de notre Musée d'antiquités départementales; nous devons à son zèle infatigable la découverte d'un grand nombre de faits spéciaux, destinés à éclairer l'histoire générale du pays, auquel se rattachent les nombreux monuments, objet de ses persévérantes et intelligentes explorations.

L'auteur de l'***Histoire de Saint-Maclou de Rouen*** nous a fait connaître les anciennes corporations d'arts et métiers que l'on peut regarder, suivant Lacépède, ***comme la source d'où devaient plus tard sortir les communes et la bourgeoisie***. Ce livre, que je suis heureux de rappeler, est riche de faits particuliers empruntés aux corps et métiers et aux confréries religieuses de la capitale de la Normandie.

Récemment, l'une des gloires les plus pures de la France a excité le zèle et l'ardeur de nos concitoyens. La lutte a été vive; un fait local a été éclairci. Jeanne Darc a été enfermée dans l'une des tours du château de Rouen qui a été appelée la tour de la Pucelle. Assurément, cette tour n'existe plus; mais Jeanne Darc a certainement été interrogée et menacée de torture dans la tour du Donjon, qui existe encore et dont la conservation attestera que la

France a le culte des actions héroïques et des grands dévoûments.

A voir l'activité commerciale et industrielle de nos ports, de nos villes, de nos vallées, on serait tenté de croire que nos contrées n'ont enfanté aucun de ces êtres privilégiés qui, consacrant leur vie au culte des beaux-arts, en ont rehaussé l'éclat. Grâce à Dieu, notre pays n'est pas aussi dépourvu ; n'a-t-il pas donné naissance à Nicolas Poussin, dont les chefs-d'œuvre sont trop nombreux pour que je puisse songer à les énumérer ; à Géricault, mort à 33 ans, après avoir doté nos musées du Naufrage de la Méduse ; à Catel, auteur du premier *Traité d'Harmonie* qui ait été rédigé en France ; à Boïeldieu, dont les mélodies nous ont si fréquemment charmé ; à Choron, le fondateur de l'École célèbre qui porte son nom. Auprès de ces hommes, dont la Normandie, la France elle-même peut justement s'enorgueillir, que d'artistes distingués, dans la vie et dans les œuvres desquels on trouverait de si utiles enseignements et de si nobles encouragements! Au milieu de tant de noms que je pourrais rappeler, je ne redirai que celui de Jean-Baptiste Descamps ; c'est ce peintre estimable qui, après avoir travaillé sous Coypel, son oncle maternel, et sous Largillière, fonda à Rouen l'École de dessin qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en passant successivement sous les plus habiles directions et en rendant à l'industrie de nos pays des services incontestés.

L'idée que j'ai l'honneur de développer devant vous est surtout applicable aux sciences d'observation ou d'expérimentation ; ces sciences, procédant de l'analyse, tireront les plus grands profits de l'étude des faits locaux dont la synthèse deviendra la science générale.

L'économie politique n'atteindra le but qu'elle se propose qu'à la condition de recueillir, dans chaque contrée, les faits qui peuvent servir de fondements à ses théories.

Dans chaque pays, la médecine n'assure la marche qu'en s'astreignant à étudier la constitution géologique, les influences atmosphériques, les mœurs et les habitudes. Si, grâce aux soins incessants d'une Administration qui prend en si grande considération le bien-être des populations, notre département est assez favorisé pour ne subir aucune de ces influences délétères qui amènent les épidémies, il est, cependant, certaines maladies qui, malheureusement, offrent dans nos contrées plus qu'ailleurs, le tableau complet des accidents qui les caractérisent: Je signalerai seulement celles qui résultent du travail prématuré imposé à l'enfance et de l'abus des boissons alcooliques. Ces affections ont été l'objet d'études locales fort intéressantes qui ont fourni une utile contribution à la science générale.

Dans une contrée où l'industrie et l'agriculture ont atteint un si haut degré de perfectionnement, il serait superflu d'insister sur l'importance des enseignements que peuvent fournir la physique et la chimie; les progrès que nous avons réalisés en sont la meilleure affirmation. Mais ne serait-il pas intéressant de rechercher, pour l'apprendre à ceux qui l'ignorent, quelle part revient, dans les bienfaits dont nous profitons tous, à chacun des savants éminents qui ont laissé dans notre pays la trace brillante de eur passage? Vauquelin, que quelques vieillards se rappellent encore avoir vu garçon de laboratoire dans une pharmacie de Rouen et qui, grâce à une force de volonté peu commune et à la protection dont Fourcroy l'honora dès qu'il le connut, devint ce chimiste habile, successi-

vement membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole des Mines et au Muséum d'histoire naturelle. Malgré les devoirs journaliers que ces occupations lui imposaient, Vauquelin, animé pendant toute sa carrière du besoin d'apprendre qui lui avait valu l'amitié de Fourcroy, composa ses nombreux mémoires consacrés aux analyses minérales, à l'analyse immédiate, où il excellait, et aux nombreuses applications de la chimie aux arts, à la médecine et à l'économie domestique.

Dulong, admis à l'âge de 16 ans à l'Ecole polytechnique, où ses fortes études développèrent la logique rigoureuse, marque distinctive de ses écrits; Dulong qui, dans ses relations avec Berthollet, Thénard, Berzelius, Ampère, Arago, conçut la pensée des travaux qui ont pris une si haute place dans les annales de la chimie et de la physique, Descroizilles, ce chimiste dont les études moins brillantes mais d'une utilité plus directe à nos besoins, ont produit, par l'application des procédés de Berthollet, les plus importants perfectionnements dans l'industrie qui fait la fortune de notre département.

Je pourrais citer encore d'autres noms. S'il m'était permis de parler des maîtres dont nous avons suivi les excellentes leçons, je prouverais aisément que les savants illustres que je viens de nommer, ont eu d'habiles continuateurs qui ont su maintenir notre pays au rang élevé qu'il occupe parmi les contrées les plus favorisées de la France.

S'il est une branche des connaissances humaines pour laquelle les études locales soient d'une incontestable utilité, c'est assurément l'histoire naturelle. Les faits qu'elle recherche ont l'heureux privilége de frapper nos sens d'une

manière plus ou moins directe : en général ils parlent aux yeux. La zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie sont des sciences qui empruntent leurs enseignements les plus précieux à l'observation, que son importance place au-dessus de tous les autres modes d'examen. Il est vrai qu'elles tirent aussi un puissant secours du raisonnement, car c'est le raisonnement qui, de faits nombreux et rigoureusement constatés, permet de déduire les lois générales que possèdent seules les sciences définitivement constituées. Mais, pour formuler ces lois, quels faits innombrables le naturaliste doit connaître, soit qu'il les ait constatés lui-même, soit qu'il mette à contribution les découvertes de ses devanciers ! Que de recherches, quelle immense masse de matériaux sont nécessaires à celui qui tente de généraliser la science ! Aussi, que de fois avons-nous vu déjà les théories les plus séduisantes, en apparence les plus positives, remplacées par d'autres théories que de nouvelles découvertes faisaient abandonner elles-mêmes ! C'est que l'histoire naturelle est une science de faits ; elle ne s'appuie que sur des faits ; elle doit les rechercher sans relâche, jusqu'à ce qu'elle les possède tous. L'analyse est le seul guide auquel elle puisse sûrement se confier ; tant qu'un fait, un seul reste à découvrir, la synthèse est téméraire et, rarement, la loi qui en est déduite est l'expression exacte de la vérité. Que d'exemples je pourrais rappeler à l'appui de cette assertions soit que j'envisage la géologie, soit que j'étudie la botanique ou la goologie !

Ces faits acquièrent eux-mêmes une autorité d'autant plus certaine qu'ils ont été vérifiés un plus grand nombre de fois et dans des circonstances identiques : c'est même là une indispensable condition de leur valeur.

Le champ est vaste, même circonscrit dans les limites que nous lui assignons; nos recherches ne s'arrêteront pas faute d'aliment. Qu'ils entrent dans la constitution du globe ou qu'ils existent à sa surface, les corps de la nature sont si nombreux que leur étude, même bornée à une localité restreinte, laisse et laissera longtemps encore bien des vides que des années de recherches ne sauront combler.

La géologie, cette science toute moderne qui, en quelques années, a fait de tels progrès qu'elle présente autant de garanties scientifiques que la zoologie et la botanique parce que, étudiée la dernière, elle a mis à profit les procédés d'examen dont l'expérience de plusieurs siècles avait affirmé la valeur, la géologie, malgré ces progrès, offre encore un vaste champ aux investigations. En limitant les explorations à notre département de la Seine-Inférieure, qui doit déjà tant à un éminent géologue que l'Académie de Rouen s'est plu à honorer de sa plus haute récompense, que de faits intéressants à vérifier pour éclairer complètement l'étude de nos terrains crétacés! Chaque année nous avons à enregistrer de nouveaux documents relatifs à leurs différents étages et, particulièrement à cet étage Cénomanien, si curieux par ses fossiles et si précieux pour faire reconnaître les dislocations du sol. Que si, après avoir étudié les terrains crétacés, le géologue dirige son attention vers les terrains sous-jacens, quels nombreux et importants renseignements lui fournit l'étude de ces diverses couches! Je n'en citerai qu'une application: on a plusieurs fois eu l'idée de rechercher la houille dans notre département. Assurément, nous ne pouvons blâmer ces tentatives qui ne viseraient à rien

moins qu'à nous doter d'un des éléments les plus utiles à nos diverses industries; mais devons-nous les provoquer et les encourager, ces tentatives qui n'ont abouti qu'à des déceptions? La science s'est chargée de répondre : non, la houille ne doit pas être recherchée dans notre département ; car avant d'atteindre les terrains où l'on pourrait la rencontrer, il faudrait traverser toute l'épaisseur des terrains crétacés qui n'ont pas moins de 250 mètres de puissance ; il faudrait traverser les terrains jurassiques: une expérience récente a montré qu'ils offrent tout auprès de notre ville une épaisseur telle qu'à plus de 300 mètres, on était peut-être loin d'en avoir atteint les limites inférieures; il faudrait traverser le terrain de trias, si toutefois il existe, avant d'arriver au terrain houiller. Là trouverait-on la houille? Non, vraisemblablement ; en effet, à Caen, où les terrains de transition sont à nu, il n'existe aucun dépôt carbonifère; de plus, les travaux entrepris depuis Bayeux jusqu'au Boulonnais, n'ont amené en aucun endroit la découverte de ce précieux combustible. Recueillons cet enseignement de la science ; profitons-en et ne consacrons pas nos forces et nos ressources à la poursuite d'une illusion.

La zoologie doit les plus vastes et les plus précieuses connaissances aux hommes supérieurs qui lui ont consacré leur vie ; ces hommes nous ont appris tout ce qu'on peut demander au scalpel et au microscope. Chacun de vous sait ce que l'on doit à Georges Cuvier qui, s'il n'est pas Normand, a passé les premières années de sa jeunesse dans notre département, au château de Fiquainville, chez le comte d'Héricy. C'est là que le grand naturaliste ébaucha ses travaux sur les vers, les mollusques et les

poissons; ce fut là qu'il se mit en rapport avec l'abbé Tessier qui, émerveillé des découvertes du jeune secrétaire-greffier de la commune du Bec-aux-Cauchois, le signala à l'attention de Jussieu, de Parmentier, de Millin et de Geoffroy. Cuvier fut appelé à Paris et continua cette brillante carrière qu'il avait commencée parmi nous. Ce sont les recherches de notre érudit archiviste qui nous ont appris que le grand naturaliste a rédigé et signé les délibérations de la commune du Bec-aux-Chauchois pendant les années 1793 et 1794.

Ducrotay de Blainville, celui-là notre compatriote, a brillé auprès de Cuvier, son maître; quel plus grand éloge pourrait-on faire de son mérite! Consacrant sa vie à l'histoire naturelle, il a éclairé de la plus vive lumière toutes les questions qui se rattachent à l'anatomie comparée, à la classification zoologique et à la philosophie de la science.

J'ai entendu reprocher à de Blainville de n'avoir pas eu d'élèves; c'est un reproche qui ne peut pas lui être adressé parmi nous. Nos écoles en possèdent un, qui a soumis à l'examen de son expérience les questions les plus difficiles et que les corps scientifiques les plus élevés pourraient nous envier.

Malgré les travaux de ces hommes éminents, il n'en reste pas moins de nombreux faits spéciaux à étudier; c'est à ces faits de détail que les recherches locales sont surtout applicables. Que de choses n'avons-nous pas encore à apprendre des mœurs, des habitudes, des besoins des animaux supérieurs, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons! Nous avons encore plus à rechercher dans le

groupe immense qui comprend les invertébrés. Ces études nous conduiront à reconnaître ceux qui, parmi tous ces animaux, sont utiles ou nuisibles à l'homme ; elles nous diront quels sont ceux dont nous devons favoriser la multiplication et ceux dont nous devons poursuivre la destruction ; elles nous diront quels sont ceux que nous pouvons acclimater et ceux que nous devons laisser où la nature les a placés.

La botanique est peut-être la science qui, aujourd'hui, ait le moins à demander aux études locales ; c'est celle qui, dans le passé, en a retiré les documents les plus nombreux et les plus précis. Quand une science est attrayante, quand les objets sur lesquels se fixe l'attention sont faciles à trouver, faciles à examiner, faciles à conserver, il n'est pas surprenant qu'elle attire, séduise et retienne ceux qu'elle a attirés. Si les observations botaniques offrent parfois quelques difficultés, la satisfaction de les avoir surmontées n'en est que plus vive, et, d'ailleurs, la pratique permet bientôt d'en triompher aisément; elles peuvent être faites partout, dans toutes les saisons, être répétées vingt fois sur les mêmes plantes sans devenir jamais ni fatigantes ni monotones, car elles conduisent ordinairement à la découverte de quelque particularité nouvelle. L'homme qui aime la botanique ne connaît pas l'ennui ; partout, même dans les rues de nos villes les plus peuplées, il peut rencontrer un sujet d'étude. C'est à la satisfaction que donne cette science qu'il faut attribuer l'attrait qu'elle a exercé de tout temps ; il ne faut pas chercher ailleurs la cause de cet entraînement qui, depuis plus d'un siècle, a dirigé vers l'étude de la botanique tant d'hommes que leurs hautes fonctions

semblaient devoir en éloigner. Est-il étonnant, dès lors, que les maîtres aient eu tant de disciples et que nous possédions tant de documents sur la Flore de nos contrées? Nos plantes ont eu, en effet, de tout temps, la bonne fortune d'attirer l'attention des naturalistes les plus éminents: Vaillant, l'auteur du *Botanicon Parisiense*, a herborisé auprès de Rouen, et plusieurs mentions de cet ouvrage fondamental témoignent de l'intérêt que ces excursions lui avaient inspiré; de Jussieu, Desfontaines ont exploré nos environs, et nous leur devons la découverte de cette célèbre violette de Rouen qui n'a pas encore été retrouvée ailleurs; Guersent, qui pendant plusieurs années occupa si dignement la chaire de botanique de l'Ecole de Rouen, attacha son nom à cet *iberis intermedia*, classé parmi nos plantes les plus précieuses; Marquis, ce professeur chez lequel l'élégance du langage s'unissait si parfaitement à la profondeur des vues, qui pendant vingt ans s'appliqua à dégager l'étude de la botanique de son appareil rebutant et superflu, a éclairé l'histoire de nos végétaux, depuis les plus parfaits jusqu'aux plus élémentaires.

Tous ces maîtres ont laissé de précieux documents sur les plantes de nos contrées, mais il est encore des lacunes qu'il est désirable de combler.

Entreprendre, comme nous en exprimons le vœu, dans toute l'étendue de l'Empire, des études locales sur chacune des branches de l'histoire naturelle; réunir en un faisceau tous les faits disséminés dans chacune de nos contrées, ce serait réaliser le programme formulé par ce naturaliste haut placé par le talent et par la naissance, et que la mort a ravi trop tôt à la science.

Messieurs,

Si le temps et surtout mes connaissances me l'eussent permis, j'aurais donné plus de développement à l'idée que je n'ai fait que vous indiquer; mais je ne crains pas de l'avoir compromise par l'insuffisance de mon travail; je sais que les hommes devant lesquels j'ai l'honneur de parler comprennent les choses à demi-mot et suppléent à l'imperfection de ceux qu'ils entendent. Vous vous ferez, comme moi, les propagateurs des études locales; vous le ferez d'autant plus volontiers que nous avons à notre disposition les plus heureux éléments de succès dans les nombreuses collections que nous devons à la sollicitude de notre Administration municipale qui, non contente d'assainir et d'embellir notre cité, ne recule devant aucun sacrifice pour augmenter nos richesses scientifiques.

RAPPORT

DE M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

MESSIEURS,

L'année scolaire qui vient de s'écouler a eu, pour la Faculté, le même caractère de régularité uniforme que nous avons déjà constaté dans les années précédentes. Même travail consciencieux de la part des professeurs; même assiduité dans le petit nombre d'auditeurs qui suit nos cours.

Au point de vue matériel, nous pouvons signaler l'achèvement définitif des travaux faits dans le local de la Faculté, et nous sommes heureux de pouvoir en remercier une dernière fois l'Administration départementale.

Nous allons, en rappelant les sujets traités l'année dernière, faire connaître le programme des différents cours pour l'année qui va s'ouvrir.

Le professeur suppléant de Dogme, après avoir traité précédemment de la Révélation divine en général et de la Révélation mosaïque en particulier, consacrera cette année

à la démonstration de la Révélation chrétienne. Pour en faire ressortir la divinité, il l'étudiera : dans son auteur ; dans sa nature et ses caractères ; dans les luttes qu'elle a soutenues ; dans les fruits qu'elle a portés. La grandeur de ce plan, la richesse et l'intérêt des matières qui y seront traitées, recommandent ces études à l'attention de tous les esprits sérieux.

Le professeur de Morale continuera l'explication du Décalogue qui avait suivi le *Traité des Lois*. La vertu de religion qui porte l'homme à rendre à Dieu un culte légitime fournira la matière des leçons ; après avoir fait connaître la nature et l'étendue du précepte dont cette vertu est la racine, le professeur montrera que l'homme peut y contrevenir de deux manières : par défaut, et c'est l'irréligion ; par excès, et c'est la superstition. Sur ce point, comme sur bien d'autres, les extrêmes se touchent : le professeur étudiera donc, avec une certaine étendue, diverses formes de la superstition dans les temps modernes, et montrera la nécessité d'une règle parfaitement sûre qui préserve des erreurs dans le culte, comme dans le dogme et la morale.

Le professeur d'Ecriture Sainte, après avoir terminé le *Livre de Job*, a déjà commencé l'explication des *Psaumes* à laquelle il doit encore consacrer cette année ; ce livre offre une mine inépuisable aux commentateurs ; le professeur, sans se renfermer rigoureusement dans un seul genre d'interprétation, se propose cependant d'insister sur le côté moral des *Psaumes*, comme l'ont fait les plus illustres d'entre les Pères et plusieurs auteurs distingués parmi les modernes.

Le professeur d'Eloquence sacrée continuera les études commencées sur saint Augustin, qu'il considérera comme

maître et modèle de l'éloquence pastorale. Les *Sermons* du saint Docteur feront, avec ses *Lettres*, le principal objet du cours pendant l'année scolaire. Pour entrer dans la pensée de Bossuet qui voulait joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostôme, le professeur rapprochera l'un de l'autre ces deux grands pasteurs des peuples, et fera voir que des qualités réunies de l'un et de l'autre se formerait un prédicateur parfait.

Le professeur d'Histoire ecclésiastique a achevé l'année dernière la deuxième partie de son Cours : *l'Eglise et le Moyen-Age*. Il va maintenant traiter une troisième et dernière partie : *l'Eglise et le Monde moderne*. Cette période, si complexe et si agitée, est signalée surtout par la grande scission religieuse qui s'opère, au commencement du XVI[e] siècle, dans la société chrétienne. L'abondance des matières impose à l'historien l'obligation de ne marcher qu'à pas lents, s'il veut donner des développements convenables. L'histoire des pontificats d'Alexandre VI, de Jules II, et de Léon X servira d'introduction à l'histoire du *Protestantisme*, laquelle sera conduite jusqu'au concile de Trente.

Cet exposé, Messieurs, suffit pour faire comprendre l'importance et l'intérêt des questions dont s'occupe la science théologique. C'est dans les Facultés que cette science réside depuis six siècles comme dans son foyer naturel, et le Gouvernement, en leur continuant sa sollicitude, n'honore pas seulement un passé glorieux, mais il conserve encore des germes précieux pour l'avenir.

Le Doyen,

MALLEVILLE.

COMPTE-RENDU

DE M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

Messieurs,

Le professeur auquel S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique a confié depuis trois ans la direction de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen, ne peut prendre la parole dans cette enceinte sans exprimer sa respectueuse gratitude à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, à l'éminent Sénateur-Préfet du département, et au Recteur aimé de notre grande Académie dont la bienveillance l'a désigné à S. M. Qu'ils me permettent de les remercier au nom de cette Ecole, car la haute distinction que S. M. a daigné me conférer est plutôt la récompense accordée au Directeur de l'Ecole qu'à ma personne. Le zèle, l'aménité de mes collègues m'ont rendu la tâche facile, aussi suis-je certain que cette unanimité d'efforts continuera à nous mériter l'approbation de notre éminent Recteur et des hauts fonctionnaires qui dirigent l'administration du département et de la ville.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, aucun changement ne s'est produit dans notre personnel. Depuis plusieurs années, l'Ecole avait manifesté le désir de voir rétablir dans son sein la chaire de chimie médicale, occupée pendant longtemps avec tant de distinction par un de nos collègues actuels. Des circonstances administratives et financières menaçaient d'ajourner à une époque éloignée la réalisation de ce vœu. S. Exc. le Ministre, convaincu de la nécessité d'élever autant que possible le niveau des connaissances chimiques de nos élèves, a autorisé M. Duprey, professeur suppléant de Pharmacie, à faire à notre Ecole un cours complémentaire de chimie. Ce cours, dont nos élèves ont su apprécier l'utilité, est appelé à rendre des services réels.

L'enseignement n'a pas été, plus que les années précédentes, limité aux cours officiels. M. Pennetier, professeur suppléant d'Anatomie et de Physiologie, a cherché, dans des conférences faites à la fin de l'été, à rendre familier à nos étudiants le maniement du microscope; il les a initiés à reconnaître eux-mêmes les principaux éléments organiques. M. Clouet fils, licencié-ès-sciences naturelles et pharmacien de 1re classe, a professé pendant les vacances, devant un auditoire attentif, des leçons sur les parasites animaux et végétaux. Cette partie de la science s'est enrichie depuis peu de précieuses découvertes. L'histologie, en nous débarrassant d'une série de ces vices et humeurs dont était encombrée la pathologie, a remplacé l'hypothèse par la certitude, la rêverie par le fait sensible, et, ce qui est plus important encore, a su donner une précision jusqu'ici inconnue à notre thérapeutique. Les deux cours de MM. Pennetier et Clouet ont

eu le privilége d'intéresser nos élèves aux progrès de la science; en remerciant nos jeunes confrères de leur utile concours, permettez-moi, Messieurs, d'arguer de leur succès pour encourager à les imiter les jeunes volontaires de l'enseignement: Profit pour les auditeurs, profit pour les professeurs: tels sont les avantages incontestables des cours libres.

Le nombre des inscriptions prises cette année à l'Ecole a été un peu inférieur à celui de l'année précédente; il était en 1865-1866 de 153, il a été en 1866-1867 de 141. Ces inscriptions se répartissent ainsi :

		1866-1867	1865-1866
Aspirants	au doctorat.	43	52
—	au grade d'officier de santé.	33	34
—	de pharmacien de 1re classe.	7	4
—	de pharmacien de 2me classe.	58	63
	Total. . . .	141	153

La différence en moins a été de 9 inscriptions pour les aspirants au doctorat; de 1 pour les candidats au grade d'officier de santé; de 2 pour les élèves en pharmacie. Ce résultat n'a rien d'imprévu; j'avais annoncé, dans mon dernier Compte-Rendu, la probabilité de cette diminution, en signalant le départ prématuré d'un nombre assez élevé de nos élèves, qui avaient quitté nos bancs pour aller s'asseoir sur ceux de notre grande et célèbre Faculté de Paris.

Les examens de fin d'année ont été au nombre de 19 pour les élèves en Pharmacie, parmi lesquels 4 ajournements. 12 élèves en Médecine ont subi l'examen de fin

d'année; 10 ont été reçus et 2 ajournés. En résumé, sur 31 élèves examinés, 25 ont été admis et 6 refusés.

Examen de fin d'études. 3 candidats seulement se sont présentés pour obtenir le certificat de capacité au grade d'officier de santé, devant le jury présidé par M. le Professeur Denonvilliers, Inspecteur général des Ecoles de Médecine. Deux candidats ont été ajournés au 1er examen, un seul M. Lheureux Boutron, reçu antérieurement officier de santé pour la Seine, a obtenu le diplôme. Le certificat de capacité au grade de sage-femme de 2e classe a été accordé à une élève de la Maternité de notre ville.

Le jury, présidé par M. Buignet, Professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, a examiné 24 candidats au grade de pharmacien de 2me classe; parmi ces élèves, 17 avaient à subir leurs 3 examens, 3 le 2e et 3e et 4 le dernier examen. La session s'est terminée par 15 réceptions et 9 ajournements. Plusieurs élèves ont mérité de très-bonnes notes. M Hatinguais, préparateur de pharmacie et d'histoire naturelle, de notre Ecole, a été reçu aux trois examens avec la note extrêmement satisfait ; MM. Enault, Leleu et Hébert avec la note très-satisfait Un seul candidat s'est présenté pour obtenir le grade d'herboriste de 2me classe, il a été reçu

Les concours pour le prix de fin d'année, n'ont rien présenté de particulier; M. le Secrétaire vous annoncera bientôt le nom des lauréats.

Les concours pour le prix H. Pillore a comme toujours vu, après les premières epreuves, la lutte se concentrer entre deux compétiteurs. M. Deshayes, interne de nos hôpitaux, a concouru avec une grande énergie, et dans quelques épreuves avec succès. Aussi ce concours lui a-t-il

acquis l'estime de ses maîtres, et promet pour une autre année un lutteur redoutable.

Le matériel de l'Ecole s'est enrichi de nombreuses acquisitions; les ouvrages publiés récemment ont augmenté notre collection; une série de pièces d'anatomie microscopique forment le commencement d'un musée d'histologie qui s'ajoutera à nos collections d'anatomie normale et pathologique.

Je tiens à remercier M. le Maire et le Conseil municipal de notre ville de leur générosité habituelle; cette année même une construction nouvelle, due à la libéralité de nos administrateurs, a doté nos élèves d'un laboratoire de chimie. C'est ainsi, Messieurs, que la ville de Rouen permet la réalisation du progrès, et favorise toutes les mesures provoquées par le Ministre de l'Instruction publique.

TRAVAUX PUBLIÉS PAR LES PROFESSEURS DE L'ECOLE. — *M. F.-A. Pouchet*, professeur de matière médicale et de thérapeutique, membre de l'Institut.

1° *Résistance vitale d'un Médicago à l'ébullition de l'eau, pendant quatre heures.* (Compte-Rendu de l'Académie des Sciences, 3 déc. 1866.)

2° *L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits;* 1 vol. grand in-8° illustré, Paris, 1867.

M. Leudet, professeur de clinique interne, directeur de l'Ecole.

1° *Etude clinique de la forme hypéresthésique de l'alcoolisme chronique et de sa relation avec les maladies de la moëlle.* (Archives générales de Médecine, *janvier* 1867.)

2° *Recherches pour servir à l'histoire de la Pellagre sporadique et de la Pseudopellagre des alcoolisés* (Mémoire de la Société de Biologie de Paris, 1867.)

3° *Note sur l'opportunité de l'isolement des cholériques.* (Bulletin général de Thérapeutique; année 37, vol. 71.)

4° *De la fréquence et de la forme des Hydropisies observées à Rouen. Etude de Pathologie locale.* (Mémoire lu au Congrès des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, avril 1867.)

5° *Etude de la menstruation chez les femmes de la ville de Rouen et du département de la Seine-Inférieure.* (Mémoire lu au Congrès international des médecins de Paris, août, 1867.)

M. L. Duménil, professeur-adjoint de clinique externe.

1° *Atrophie musculaire graisseuse progressive. Histoire et critique.* (Broch. de 184 pages.)

2° *Nouveaux faits relatifs à la pathogénie de l'atrophie graisseuse progressive.* (Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, 1867.)

3° *Observation d'ovariotomie avec création d'un anus contre nature et autoplastie consécutive.* (Présentée à la Société impériale de chirurgie de Paris.)

4° *Application de la suture sèche à l'opération du bec-de-lièvre* (Union médicale de la Seine-Inférieure, 1867.)

5° *Paralysie alterne du nerf moteur oculaire commun droit des membres et de la face du côté gauche.* (Union médicale de la Seine-Inférieure.)

M. Méry Delabost, chef des travaux anatomiques, professeur suppléant.

Une observation de grossesse extra-utérine. (Union médicale de la Seine-Inférieure.)

M. Pennetier, professeur suppléant :

L'Origine de la vie. 1 vol. in-18 de 300 pages avec figures intercalées dans le texte, précédé d'une préface par M. le professeur *F.-A. Pouchet*.

Le Directeur de l'École de Médecine,

LEUDET.

RAPPORT

DE M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET DES LETTRES.

MESSIEURS,

L'année scolaire qui vient de finir n'a été marquée que par un seul fait important : L'enseignement de la botanique a été distrait du cours d'histoire naturelle, pour former un cours séparé qui a lieu pendant l'été. Cette division de la chaire qui existe dans une autre école, est prévue par nos règlements, elle répond à un besoin réel. résultant de l'obligation pour les élèves de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de suivre les cours de chimie et d'histoire naturelle de notre Ecole. Or, le cours d'histoire naturelle, excessivement étendu, ne pouvait comprendre, dans le petit nombre de leçons que l'année renferme. qu'un nombre trop limité de leçons de botanique.

M. Pouchet a reconnu que la mesure projetée était favorable à l'enseignement et il l'a approuvée.

M. le Maire de Rouen, si dévoué aux choses de l'enseignement, a bien voulu nous prêter son bienveillant concours. M. Blanche, depuis longtemps professeur suppléant d'histoire naturelle, se trouvait, par son passé, désigné pour cet enseignement; ses connaissances spéciales, son dévouement aux sciences naturelles ne pouvaient d'ailleurs pas nous permettre d'autre présentation. Aussi, M. le Ministre de l'Instruction publique a-t-il approuvé les propositions de M. le Recteur, et M. Blanche a pu ouvrir son cours pendant le second semestre de cette année.

Nous avions épuisé, l'année précédente, le nombre des élèves arrivés à la fin des études. Leur renouvellement, qui a commencé à s'effectuer il y un an, ne nous a pas fourni d'examens pour cette année, parce que le règlement exige cinq inscriptions pour le premier examen. Nous espérons recruter de nouveaux élèves pour continuer les traditions des succès obtenus pour ceux auxquels l'Ecole a délivré le diplôme depuis sa fondation.

Les cours ont été faits régulièrement, nous n'avons eu à regretter qu'une indisposition persistante du professeur de physique; elle a obligé le professeur suppléant à faire le cours plusieurs fois pendant le second semestre. Nous espérons que M. Lévy pourra prochainement reprendre ses leçons et que son suppléant n'aura qu'accidentellement à le remplacer pour qu'il puisse trouver, dans son retour à la santé, le repos nécessaire.

M. Hébert a montré dans les leçons qu'il a faites, qu'il sait unir au savoir les qualités exigées par l'enseignement public.

Les cours ont été suivis avec le même empressement.

Les chiffres qui suivent donnent le nombre moyen des auditeurs pour chacun d'eux :

Mathématiques	28
Mécanique	65
Physique	77
Chimie	44
Histoire naturelle	110
Littérature française	94
Histoire	400
Dessin	18

Ces chiffres encourageants pour les professeurs démontrent que les cours de l'Ecole sont justement appréciés et justifient les libéralités de l'Autorité municipale ainsi que celles de l'habile et éminent Administrateur de notre département.

Le Directeur de l'Ecole,
B. MORIN.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX ÉLÈVES

pour l'année scolaire 1866-67.

PRIX DE FIN D'ANNÉE.

ÉLÈVES EN MÉDECINE.

1re Année : { 1er Prix : MM. MASSELON.
2e id. VÉDIE.

2e Année : { 1er Prix : MM. LEVASSEUR.
Mention : GRESSENT.

3e Année : { 1er Prix : MM. RIDENT.
» »

ÉLÈVES EN PHARMACIE.

1re Année : { 1er Prix : MM. LEROY (Albert).
2e id. PELTIER.

2e Année : { 1er Prix : MM. HÉBERT.
2e id. LELEU.

CONCOURS HENRI PILLORE.

Prix : M. LEROY (Alphonse). —Mention : M. DESHAYES.

Prix des Hospices : { Hôtel-Dieu : 1er Prix : M. RIDENT. —
2e Prix : M. GRESSENT.
Hospice Général : Prix : M. MASSELON.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DES SCIENCES ET DES LETTRES DE ROUEN.

Prix pour l'année scolaire 1866-67.

ÉLÈVES INSCRITS.

M. ROUSSEAU (Alfred) : Prix de Physique, de Chimie, d'Histoire Naturelle et de Littérature française.

AUDITEURS BÉNÉVOLES.

Mathématiques.	Prix	M. DOMERGUE (Louis).
Mécanique.	Prix	M. MONGRUEL (Victor).
Chimie.	1er Prix.	M. LEROY (Albert), élève en pharmacie.
	2e Prix *ex-æquo.*	M. GEFFROY, él. en phar.
		M. LELEU (Edmond), id.
Physique.	Prix	M. COULON (Raymond).
	Accessit.	M. DOUCET (Jules).
Histoire naturelle.	1er Prix.	M. LEROY (Alb.), él. en ph.
	2e Prix.	M. LELEU (Edmond), id.
	1er acces.	M. NEVEU (Narcisse), id.
	2e acces.	M. HÉBERT (Théodore), id.
	3e acces.	M. PELTIER (Marie), id.
Botanique.	1er Prix.	M. LELEU (Edmond), id.
	2e Prix.	M. VALLET (Edmond), id.
	Accessit.	M. PELTIER (Marie), id.
Littérature française.	Prix	M. LÉVESQUE (Robert).
Dessin. 1re Année.	1er Prix.	M. BOBÉE (Victor), de l'Ecole professionlle.
	2e Prix.	M. THOMAS (Victor).
	Accessit.	M. QUENET (E).
2e Année.	1er Prix.	M. LOIGNON (Paul); de l'Ecole professionlle.

2e Prix. M. Besnard (René), id.
Accessit. M. Lemarquand (A.), id.

COURS DU DIMANCHE.

Physique.	Prix. . .	M. Bidard (Léon).
	Accessit.	M. Louvrier (Léonce).
Chimie	Prix . .	M. Hue (Albert).
	Accessit.	M. Dixon (Edouard).
